

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- les achats des médicaments à l'étranger en cas d'absence des vignettes ou codes-barres une facture du pharmacien est exigée en plus de l'ordonnance du médecin prescripteur

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée une fois par an.

## Adresses Mails utiles

- |                                    |                       |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| 0 Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

203659

M23- N° 0042423

**Maladie**

**Dentaire**

**Optique**

**Autres**

### Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule : 3388

Société :

R.A.M.

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : ABBAD-EL-ANDALOUSSI FAYDAL

Date de naissance : 13/11/1959

Adresse : N°. 7 LOT HIND CALIFORNIE CASA

Tél. 06 61 20 06 57

Total des frais engagés : 619,80 Dhs

### Cadre réservé au Médecin

**Dr. JABRANE Abdellaziz**  
Spécialiste en  
Néphrologie - Dialyse  
6-18, Bd Yacoub El Mansour  
Casablanca - Tél: 05 22 98 49 55

Cachet du médecin :

Date de consultation : 15/04/2024

Nom et prénom du malade : ABBAD-EL-ANDALOUSSI Faydal Age: 65 ans

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

HTA

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie:

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Le : 29/04/2024

Signature de l'adhérent(e) : A.E.



### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
15.04. 2024	C.		300,00	R. JABRANI - Spécialiste en Néphrologie - 16-18, Bd Yacoub El Mansour Casablanca - Tel: 05 22 98 49 95

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

### ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Laboratoire MEDICAL ANALYSES 679, Bd Hassan II Casablanca Fax : 05 22 98 3888 Tél : 05 22 21 92 41	16/04/2024	B 220 + 2 ut	319,80

### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

**O.D.F PROTHESES DENTAIRES**

**DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE**

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
	00000000	00000000
B	35533411	11433553
G		

**[Création, remont, adjonction]**  
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

**VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS**

**VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION**

# CENTRE D'HÉMODIALYSE YACOUB EL MANSOUR

16 18 BD Yacoub El Mansour Maarif Extension RDC Casablanca

**Docteur JABRANE ABDELAZIZ**

Spécialiste en Néphrologie - Dialyse

Tél : 05.22.98.49.55

Fax : 05.22.98.88.05



الدكتور جبران عبد العزيز  
اختصاصي في أمراض الكلى

05.22.98.49.55  
05.22.98.88.05

Casablanca Le 15.06.2004

## ORDONNANCE

Mr Abboud EL ANDALOUSI Dialyse

- ① Uriq g - Creatinine
- ② Proteinurie de 24<sup>h</sup>
- ③ CrP

**LABORATOIRE ANALYSES  
MEDICALES MANDARONA**  
679, Bd Al Qods 20460 - Casablanca  
Tél. : 05 22 52 83 88  
Fax : 05 22 21 92 41

Dr. JABRANE Abdelaziz  
Spécialiste en  
Néphrologie - Dialyse  
16-18, Bd Yacoub El Mansour  
Casablanca - Tel: 05 22 98 49 55



مختبر منظرونا للتحاليلات الطبية  
LABORATOIRE MANDARONA  
D'ANALYSES MEDICALES

Dr Yahya BENGHALEM

Pharmacien Biologiste

Lauréat de la faculté de Pharmacie de  
Montpellier

Dr Abderrahmane BOUMZEBRA

Pharmacien Biologiste

Diplômé des facultés de Médecine et de Pharmacie de  
Toulouse et Montpellier

Biochimie - Hématologie - Hormonologie - Bactériologie - Virologie - Immunologie - Parasitologie - Mycologie - Toxicologie

Casablanca le 16 avril 2024

Monsieur ABBAD ELANDALOUSSI FAYSAL

FACTURE N°	203342
------------	--------

Analyses :

Urée -----	B	30	
Créatinine -----	B	30	
Protéinurie de 24 h -----	B	60	
Protéine C réactive -----	B	100	Total : B 220

Prélèvements :

Sang-----	Pc	1,5	
TOTAL DOSSIER			319,80 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Trois Cent Dix Neuf Dirhams et Quatre vingt Centimes

LABORATOIRE ANALYSES  
MEDICALES MANDARONA  
679, Bd Al Qods 20460 - Casablanca  
Tél. : 05 22 52 83 88  
Fax : 05 22 21 92 41

679, Bd El Qods 20460 Ain Chock - Casablanca - Tél. : 0522 52 83 88 / 0522 87 22 82

Fax : 0522 21 92 41 - E-mail : labo\_mandarona@yahoo.fr

CNSS : 8521090 - IF : 40213596 - Patente : 37980291 - ICE : 001634915000055 - IPN : 093060663

BMCE AL QODS : 0117940000 3121000 0144347



**Dr Yahya BENGHALEM**

Pharmacien Biologiste

Lauréat de la faculté de Pharmacie de Montpellier

**Dr Abderrahmane BOUMZEBRA**

Pharmacien Biologiste

Diplômé des facultés de Médecine et de Pharmacie de Toulouse et Montpellier

Biochimie - Hématologie - Hormonologie - Bactériologie - Virologie - Immunologie - Parasitologie - Mycologie - Toxicologie

Dossier ouvert le : 16/04/24

Prélèvement effectué à 09:17

Edition du : 16/04/24

**Monsieur ABBAD ELANDALOUSSI FAYSAL**

**Monsieur ABDELAZIZ JABRANE**

Réf. : 24D480

### Compte Rendu d'Analyses

## **BIOCHIMIE SANGUINE** (Cobas Roche C-311)

	Normales	Antériorités
Urée -----:	0,45 g/l	0,15 - 0,5 06/03/24
Soit :	7,5 mmol/l	2,5 - 8,34 0,39
		6,5



**مختبر منظرونا للتحليلات الطبية  
LABORATOIRE MANDARONA  
D'ANALYSES MEDICALES**

**Dr Yahya BENGHALEM**

Pharmacien Biologiste

Lauréat de la faculté de Pharmacie de  
Montpellier

**Dr Abderrahmane BOUMZEBRA**

Pharmacien Biologiste

Diplômé des facultés de Médecine et de Pharmacie de  
Toulouse et Montpellier

Biochimie - Hématologie - Hormonologie - Bactériologie - Virologie - Immunologie - Parasitologie - Mycologie - Toxicologie

Dossier ouvert le : 16/04/24

Prélèvement effectué à 09:17

Edition du : 16/04/24

**Monsieur ABBAD ELANDALOUSSI FAYSAL**

**Monsieur ABDELAZIZ JABRANE**

Réf. : 24D480

Compte Rendu d'Analyses

### **PROTEINES SPECIFIQUES**

(COBAS ROCHE C-311)

Normales

Antériorités

Protéine C réactive us -----:	5 mg/l	< 6	18/04/22
-------------------------------	--------	-----	----------

**LABORATOIRE ANALYSES  
MEDICALES MANDARONA**  
679, Bd Al Qods 20460 - Casablanca  
Tél. : 05 22 52 83 88  
Fax : 05 22 21 92 41

679, Bd El Qods 20460 Ain Chock - Casablanca - Tél. : 0522 52 83 88 / 0522 87 22 82

Fax : 0522 21 92 41 - E-mail : labo\_mandarona@yahoo.fr

CNSS : 8521090 - IF : 40213596 - Patente : 37980291 - ICE : 001634915000055 - IPN : 093060663

BMCE AL QODS : 0117940000 3121000 0144347